

Activités d'été, échanges internationaux, ateliers...



**information,
formation,
emploi,
mobilité...**



La CCPN en appui des jeunes



Le cœur d'activités du service Jeunesse est lié aux loisirs et à l'animation, avec la Maison de l'Ado et l'Ado'bus. Mais ses missions s'étendent aussi à d'autres domaines : information, formation, emploi, échanges internationaux, chantiers jeunes... Notre dossier présente cette panoplie à la disposition des jeunes sur le territoire du Pays de Nay. Lire pages 4 à 6

VACCINATION 400 patients par semaine

Dans la droite ligne des différentes actions santé, le centre de vaccination Covid a accueilli jusqu'à 400 patients par semaine, grâce à l'engagement de 80 professionnels et bénévoles. p.2

ÉCONOMIE Les aides Covid aux entreprises

Pour aider les entrepreneurs touchés par la crise, les élus ont décidé d'attribuer une série d'aides financières. p.7

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE Projets énergies renouvelables

Plusieurs projets de développement des énergies renouvelables sont en cours sur le territoire : photovoltaïque, réseau de chaleur, gaz vert... p.8

ESPACE DE VIE SOCIALE Des activités pour tous

L'Espace de Vie Sociale (EVS) propose des activités et services à finalité sociale, éducative ou de loisirs. Il accompagne également des projets individuels ou collectifs. C'est un lieu qui fait appel à la solidarité et à l'entraide. Le but : favoriser le mieux vivre des habitants.

Édito



Voici la rentrée. Une occasion de faire le point sur l'année en cours et les dossiers de votre Communauté de communes.

JEUNESSE. Le dossier de Une de ce

numéro du journal de la Communauté de communes du Pays de Nay (CCPN) est consacré à notre service Jeunesse. Nous continuons à développer les actions en faveur des jeunes, avec une priorité : essayer de prendre en compte tous les aspects de la vie des jeunes. Non seulement sous l'angle des loisirs et de l'animation mais aussi en développant le soutien à la formation et la recherche d'emploi, à la mobilité... Ce soutien de la CCPN prend plusieurs aspects : aide à la rédaction de CV, recherche d'un job de vacances, avec l'appui de la Mission locale. Sur le plan des échanges, c'est avec plaisir que nous avons accueilli les jeunes espagnols de Navarre, dans le cadre du programme européen Erasmus. De leur côté, des jeunes du territoire ont participé au projet européen « Natura connexion », sur les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle, mais la situation sanitaire n'a pas permis de poursuivre ce beau projet cette année.

À noter également que la CCPN a pris en 2021 une nouvelle compétence pour la mise en place d'un PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi). Ce nouveau service vient donc d'ouvrir sur notre territoire.

SANTÉ. La période est compliquée, nous le savons tous. Notre centre local de vaccinations a accueilli plusieurs centaines de personnes par semaine. D'abord, selon le protocole officiel, les seniors qui ont ainsi évité un déplacement plus long, puis les autres habitants. Un grand remerciement aux professionnels de santé mais aussi aux bénévoles qui ont assuré les permanences.

INVESTISSEMENTS MAINTENUS. Comme le traduit le budget 2021, la CCPN poursuit ses projets et ses investissements, via la zone d'Aeropolis, par exemple, ou au travers de ses aides financières aux entreprises, en partenariat avec la Région et le Département. À noter, ces derniers mois, les aides liées à la situation sanitaire, attribuées par la Communauté de communes aux commerçants et restaurateurs. Les prochains mois verront également l'engagement des travaux pour le projet de Centre culturel et la valorisation du Col du Soulor.

TALENT ET CRÉATIVITÉ. Enfin, vous retrouverez dans ce journal le rendez-vous habituel avec « Les Gens d'ici ». Vous verrez que, dans trois domaines différents, ces entrepreneurs ont su faire preuve de talents créatifs.

Bonne rentrée à tous.

Christian Petchot-Bacqué
Président de la CCPN

Pays de Nay
Communauté de communes
PAE Monplaisir
64800 Bénéjacq
Tél. : 0559611182
Fax : 0559619377
contact@paysdenay.fr
www.paysdenay.fr

Directeur de publication : Christian Petchot-Bacqué

Conception et rédaction : TEXTO publications

Crédit photo : Transpresse

Impression : Imprimerie P.P.S.A. ZI Berlanne 64160 Morlaàs

Ce journal a été imprimé sur du papier 80 g fabriqué en Allemagne et produit en totalité à partir de fibres de récupération (papier 100 % recyclé). Émissions de gaz à effet de serre en cours d'évaluation.

Dépôt légal Septembre 2021

Santé

80 personnes font fonctionner le centre de vaccination

Issu du Centre Médical Avancé (CMA), créé au début de la première pandémie pour désengorger les cabinets médicaux, le centre de vaccination actuel, à Bénéjacq, a reçu en moyenne quatre cents patients par semaine.



Une équipe assurait la permanence pour accueillir les patients : les plus fragiles dans un premier temps et, par la suite, une population plus jeune.

Le Pays de Nay a été parmi les premiers territoires à mettre en place un tel centre. Il faut dire qu'il se distingue, depuis plusieurs années, par son organisation en matière de santé.

Il y a la plateforme PAIS (Plateforme Alternative d'Innovation Santé) qui fonctionne depuis 2017, et dont la CCPN est membre aux côtés des médecins généralistes et de professionnels de santé.

L'action de la CCPN s'inscrit également dans le dispositif départemental Présence



Médicale 64 pour attirer de jeunes médecins sur le territoire.

Et il y a, bien sûr, le Contrat Local de Santé lui-même, partenariat entre l'ARS et trois Communautés de com-



munes (CCPN, Nord-Est-Béarn et Luys en Béarn) pour des actions sur l'accès aux soins, la perte d'autonomie et sur la prévention et la promotion de la santé.

C'est donc tout naturellement

que la Communauté de communes s'est positionnée, fin décembre, auprès de l'ARS, pour ouvrir ce centre de vaccination.

Les moyens étaient là avec les professionnels de santé du Pays de Nay qui sont déjà habitués à travailler ensemble dans le cadre d'un partenariat entre la CCPN et la SISA (Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires) regroupant 31 médecins et 27 infirmiers.

20 bénévoles assurent l'accueil et le secrétariat.

POUR EN SAVOIR PLUS

■ La mobilisation du personnel médical s'effectue sur son temps de travail ou de repos, sous la responsabilité du docteur Christophe Jouhet, médecin généraliste à Coarraze.

■ Cible : dans un premier temps, les personnes les plus âgées, selon les recommandations nationales puis, progressivement, les autres catégories de la population.

■ Implication : plus de 80 personnes (professionnels de santé et bénévoles).

■ Un travail quotidien :

- rappel des patients qui ont oublié leur rendez-vous
- appel des patients sur la liste d'attente
- compte rendu journalier à l'ARS
- gestion des flacons de vaccins à chercher à l'hôpital de Pau.

Contrat Local Santé Les actions relancées

Malgré la crise sanitaire et les confinements qui ont retardé leur mise en place, un certain nombre d'actions ont été lancées. C'est le cas pour le Pays de Nay.

En effet, sur le territoire, concernant l'accès aux soins, la convention partenariale avec le dispositif Présence médicale 64 permet aussi d'envisager des perspectives pour le recrutement de médecins généralistes sur le Pays de Nay. Des actions de prévention sont également prévues dès septembre notamment sur l'alimentation et l'activité physique pour tous.

TROIS COMMUNAUTÉS ASSOCIÉES

Petit retour en arrière. Le Contrat Local de Santé (CLS) Est-Béarn a été signé le 18 décembre 2019. Il est commun aux trois Commu-

nautés de communes : Nord-Est-Béarn, Luys en Béarn et Pays de Nay. Les partenaires associés sont principalement l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine et le département des Pyrénées-Atlantiques. (Voir les Infos n°41).

DES ACTIONS RETARDÉES

La majeure partie des actions devait débuter en 2020 selon un calendrier défini avec les porteurs de projet. La crise sanitaire de la COVID-19 qui a touché la France, et le premier confinement qui en a découlé, dès le 16 mars 2020, ont mis à mal le déploiement du plan d'actions.

Les signataires et les porteurs d'action ont dû faire face à une urgence sanitaire et humaine et à des préoccupations centrées sur l'approvisionnement de masques,

sur l'état des besoins du territoire, et sur la continuité des services essentiels aux habitants...

Néanmoins, au mois de décembre 2020, sur les 52 actions que comprend le CLS Est-Béarn, une dynamique avait été engagée pour au moins 35 d'entre elles.

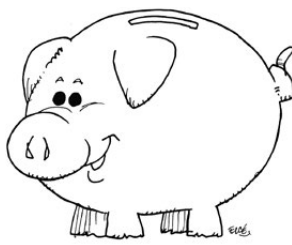
PROLONGATION D'UN AN

Depuis le début de l'année 2021, le second confinement n'a pas permis une reprise totale des actions. Mais les signataires du CLS ont souhaité prolonger d'une année le contrat afin de pallier le retard imputable à la crise sanitaire. Au mois de juin, les groupes de suivi du CLS ont pu être mis en place en présentiel afin de faire un premier bilan avec les acteurs, partenaires et élus du territoire.



Finances

Poursuivre les investissements



Une dette modeste, une gestion raisonnable et une volonté de maintenir les investissements de notre collectivité, notamment pour le Centre culturel et le Col du Soulor : telles sont les grandes lignes du budget 2021 que présente Bruno Bourdaa, vice-président en charge de la Commission Finances.

LE RÉSULTAT 2020 A ÉTÉ MARQUÉ PAR LA CRISE SANITAIRE.

- C'est évident, mais les grandes orientations budgétaires ont été maintenues. Bien sûr, cela a entraîné, pour nous, de fortes diminutions de recettes comme pour la piscine Nayéo ou l'accueil Petite enfance, compensées en partie par la CAF pour les crèches.

Nous avons reçu une aide de l'État de 414 000 € calculée sur la moyenne des recettes fiscales de 2017-2019.

Malgré un flux tendu, nous avons aussi tenu à accompagner des entreprises en difficulté. Avant cela, le fait majeur de 2020 a été la perte de la CVAE (Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises) de 80 %. La perte de recettes a été de 1,5 M€.

Côté fiscalité et recettes, nous avons aussi, grâce à l'anticipation et à la bonne gestion de nos services pendant cette période, baissé la taxe des ordures ménagères de 1 point en 2021.

VOUS DISEZ DONC DE RESSOURCES NÉCESSAIRES, NOTAMMENT POUR LE FINANCEMENT DU CENTRE CULTUREL ?

- Oui car nous avons une dette équilibrée et des emprunts correctement négociés dont certains à des taux très bas. Cela nous permet d'envisager sereinement le financement de nos investissements, entre autres, le Centre culturel et le Col du Soulor. L'emprunt envisagé viendra en complément des subventions du Centre culturel qui atteindront plus de 50 %. Donc nous emprunterons moins de 2 M€ en toute sérénité.

Sur le budget annexe Eau potable : 1025 000 € pour la nouvelle ressource en eau (2,2 M€ de dépenses, 875 K€ de subventions).

Sur le budget PAE Monplaisir : acquisition de terrains et équilibre pour 1,602 M€.

LA CCPN A PRIS UNE NOUVELLE COMPÉTENCE.

- Effectivement celle du traitement des eaux pluviales. Ce nouveau

domaine n'a pas de recettes affectées. Nous financerons donc ce programme par une augmentation de la taxe sur le foncier bâti et, quand les élus l'auront décidé, par un ajustement des attributions de compensation aux communes.

EN RÉSUMÉ, QUELS SONT LES GRANDS POSTES ?

- Essentiellement, le Centre culturel dont les travaux de construction devraient démarrer dans les prochains mois. Il y a aussi l'eau et l'assainissement qui seront couverts par les recettes budgétaires de ce budget annexe.

Quant aux besoins de la Gemapi (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) à hauteur de 300 000 €, ils seront couverts par la taxe instaurée en 2019.

UNE INTERROGATION ?

- Nous nous interrogeons sur la variation des revenus produits par la CVAE (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises). Ces revenus ont varié d'une année sur l'autre, passant de 1,5 M€ à 300 000 €. Difficile dans ces conditions de bâtir un budget. Cet élément nous impose une grande vigilance mais aussi nous engage à nous projeter vers un avenir ambitieux pour notre collectivité.

CRTE

Signature d'un contrat avec l'État

La CCPN prépare son futur contrat de partenariat et de financement avec l'État. Elle devrait ainsi signer, d'ici la fin de l'année, le Contrat Territorial de Relance et de Transition Ecologique (CRTE). Il s'agit d'une nouvelle génération de contrat de partenariat entre l'État et les collectivités locales et leurs établissements de coopération intercommunale.

Dans cette perspective, la CCPN a approuvé et signé, dans un premier temps, un protocole général d'engagement dans cette démarche de CRTE, en vue de la signature du contrat lui-même à l'automne 2021 (délibération du 28 juin 2021).

SOUTIEN AUX ACTIONS DE LA CCPN

Le CRTE traduira de manière transversale et opérationnelle les ambitions du territoire en matière de transition écologique, de développement économique et de cohésion territoriale. Le CRTE a ainsi vocation à reprendre les actions prévues dans le plan climat air-énergie territorial (PCAET) de la Communauté de communes, en phase d'élaboration.

TROIS AXES STRATÉGIQUES...

Sur la base d'un diagnostic et d'un projet de territoire qui sera actualisé, les axes d'enjeux et stratégiques de l'action communautaire qui figureront au CRTE seront :

- un axe de transition environnementale et énergétique, incluant notamment des actions en matière de mobilité, d'habitat, de préservation des ressources (sol, eau...) et de la biodiversité, d'agriculture et d'énergies renouvelables ;
- un axe de développement économique durable du territoire, étroitement relié au précédent, notamment sur le plan des filières économiques soutenues, incluant également l'agriculture et le tourisme ;
- un axe de cohésion territoriale, autour des services offerts à la population et des solidarités.

Dans le cadre de l'actualisation du projet de territoire de la CCPN, des thématiques comme les mobilités douces, la biodiversité, l'économie circulaire ou la transition agricole seront initiées ou approfondies.

...ET TROIS PROJETS STRUCTURANTS

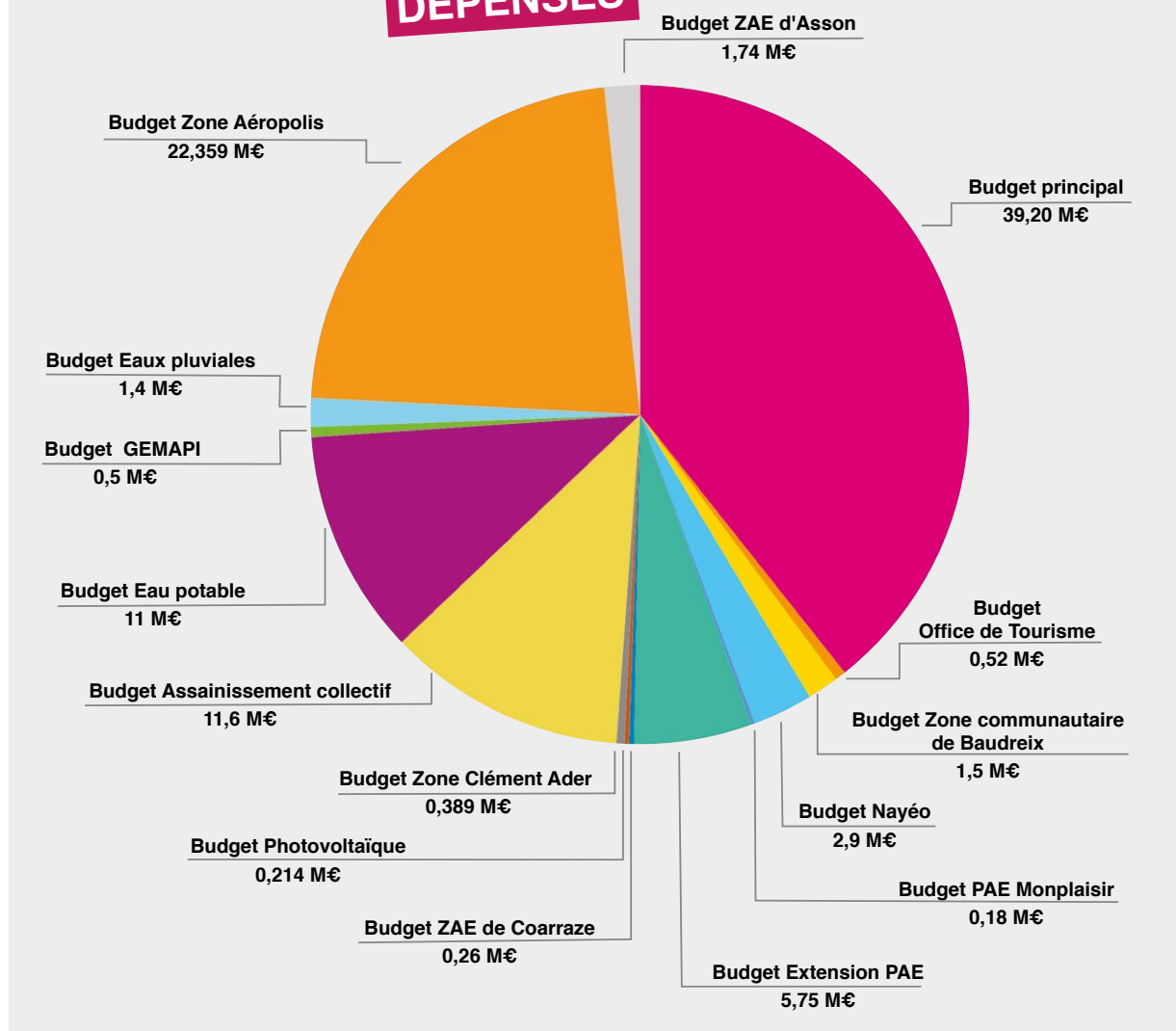
Au sein de la convention CRTE, la CCPN affirmera trois projets prioritaires pour la période 2021-2026 :

- la réalisation du Centre culturel, situé à Nay, comprenant une médiathèque tête de réseau et un cinéma deux salles, équipement et services fleurons de la politique culturelle de la CCPN, ayant vocation à rayonner dans les communes ;
- la valorisation du Col du Soulor, projet situé à Arbéost, à dominante touristique mais engageant également les thématiques paysagères, de biodiversité, agricoles et pastorales du projet de territoire et du SCoT du Pays de Nay, ainsi que le volet Montagne en lien avec les territoires voisins ;
- la réalisation du Technocentre sur la zone Aéro-polis d'Assat et de Bordes, espace économique mutualisé et collaboratif au service des entreprises et notamment des PME, centré sur les évolutions technologiques et les nouveaux marchés, dans un lien de collaboration avec l'usine SAFRAN et l'UIMM, à l'échelle Bassin de l'Adour (tiers-lieu industriel : pépinière d'entreprises, espaces mutualisés, services et logistiques au profit des entreprises, salariés et jeunes en formation...).

Les projets d'investissement prioritaires des communes entrant dans les axes stratégiques communautaires et contractuels pourront également être inscrits dans le contrat. Pour mener à bien les différentes phases d'élaboration du contrat, en fonction de ses besoins et de ses capacités, la Communauté de communes du Pays de Nay sera assistée par le CEREMA, organisme d'ingénierie de l'État.

BUDGET 2021

DÉPENSES



La CCPN en appui

Jeunesse

« Les loisirs, mais aussi la formation et l'emploi »

La feuille de route du service Jeunesse de la CCPN vise à prendre en compte toutes les dimensions de la vie quotidienne des jeunes. Depuis les loisirs jusqu'à la formation, l'emploi, le logement, la mobilité... Michel Minvielle, vice-président en charge de la Commission Jeunesse, Emploi-Insertion et Coopérations détaille le challenge à relever pour les six ans à venir.



LE NOUVEAU PROJET AFFICHE UNE GRANDE AMBITION

- Il nous faut revisiter les enjeux de notre politique jeunesse et l'ambition que nous portons est triple :

- comprendre et répondre aux attentes

de la jeunesse du territoire ;

- se montrer inventifs et construire des propositions pertinentes et opérationnelles ;
- travailler à la lisibilité de notre politique jeunesse.

Durant le mandat précédent, Marc Dufau et sa commission ont fait un travail remarquable en posant les fondations de cette politique.

Aujourd'hui, il s'agit, en s'appuyant sur le

travail existant, d'aller plus loin et de développer notre politique jeunesse.

EN PRENANT EN COMPTE TOUTES LES DIMENSIONS

- Oui, en dépassant le seul cadre de l'activité loisirs qui, évidemment, reste au cœur de notre politique. La jeunesse est diverse socialement et culturellement et notre politique, dans ce domaine, doit prendre en compte cette diversité. Par exemple, on ne peut faire l'impasse sur le volet Emploi-Insertion qui est d'autant plus important que les jeunes vont subir de plein fouet les conséquences de la crise sanitaire : embauches annulées, CDD non renouvelés, stages repoussés... Nous devons les épauler en leur fournissant les informations sur les organismes qui peuvent les

aider, tels que Pôle Emploi ou la Mission Locale qui souffrent aussi d'un certain manque de visibilité auprès de nos jeunes.

CE VOLET EMPLOI-INSERTION OCCUPE UNE PLACE IMPORTANTE

- Ce volet prend tout son sens : sur notre territoire, Pôle Emploi et la Mission locale ont un rôle majeur à jouer. Au vu de la situation économique et sociale, qu'est-ce qu'on attend de ces organismes et de ces services sur notre territoire ? Ce sont des questions politiques qu'il faut mettre sur la table. Nous travaillons en continu sur nos relations avec ces deux organismes. Et nous venons d'élargir notre action par une convention avec le PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi).

VOUS INSISTEZ SUR LE PARTENARIAT SOUHAITÉ ENTRE PÔLE EMPLOI ET LA CCPN.

- Oui, pour mieux répondre aux besoins des jeunes demandeurs d'emploi. Les élus ont une connaissance de terrain et Pôle Emploi dispose d'outils et de services. D'où une convention souhaitée pour renforcer ce partenariat.

COMMENT ALLEZ-VOUS FAIRE CONNAÎTRE CE NOUVEAU DÉPART ?

- Notamment en travaillant avec les communes pour qu'elles servent de relais auprès des jeunes afin de les informer de ce qu'ils peuvent trouver au niveau emploi et insertion, en lien direct avec la Mission locale et Pôle emploi. De façon plus générale, à terme, notre objectif est aussi de nous déplacer dans les communes pour faire connaître notre politique jeunesse.

LES ÉCHANGES INTERNATIONAUX SONT UN AUTRE ASPECT IMPORTANT DE LA POLITIQUE JEUNESSE.

- Oui, notre objectif est de favoriser et de développer les mobilités et échanges internationaux, avec le souci de favoriser l'accès à ces programmes aux jeunes issus de milieux modestes. Pour cela, il nous faut développer un vrai travail de coopération transfrontalier et participer aux programmes européens tels que Erasmus ou Poctéfa. Aujourd'hui, ces échanges fructueux ont été freinés par la crise sanitaire mais des séjours ont pu se dérouler avec la Navarre (voir par ci-contre) et d'autres sont en préparation (Québec).

Accueil jeunes

Des activités toute l'année

Pour les 11-17 ans, voici l'occasion de découvrir ou de renouer avec les activités proposées par le service Jeunesse de la CCPN, dans ses deux lieux d'accueil et d'animation, d'accompagnement de projets et d'infos pour les démarches.

L'Ado'bus qui se déplace dans les communes propose un accueil pour les jeunes de 11-17 ans : animation, projet, infos...

Pendant les vacances, l'Ado'Bus circule du lundi au vendredi sur les communes du Pays de Nay, de 10h00 à 17h30. On peut apporter son repas et manger sur place.

Les animations sportives sont maintenues dans la mesure du possible, en cohérence avec le protocole sanitaire et les conditions météorologiques. Pour cet été, les jeunes ont monté leur camp, un séjour atypique, en s'investissant dans le projet et l'organisation de nombreuses actions d'autofinancement.

Programme des tournées et des activités sur le site www.paysdenay.fr ou adobus@paysdenay.fr

Tél. 07 85 81 30 06



Fabienne (Ado'bus) et Lucie (Maison de l'Ado) accueillent les jeunes.

La Maison de l'Ado, située à Nay.

- **Les activités** vont du tournoi de foot au parcours d'orientation, sans oublier l'accrobranche, une activité top chef, l'escalade, les ateliers dessert, les défis sportifs et... du bronzage au lac de Baudreix.

■ Les camps :

- . camp montagne : sous tente en vallée d'Ossau.

- . camp océan : sur la côte basque à Saint-Jean-de-Luz.

En parallèle des camps, la Maison de l'Ado reste ouverte aux autres jeunes.



Information

Des ateliers pratiques

En complément des informations sur les métiers, que les ados peuvent trouver à la Maison de l'Ado, celle-ci organise régulièrement des Ateliers information jeunes, dès 16 ans, sur différents jobs.

Le premier était consacré, justement, au premier job, (rédiger un CV, une lettre de motivation, postuler pour un job d'été) avec la Mission locale.

Le second au baby sitting (rémunération, infos pratiques) avec la Mission locale et le Relais d'Assistance Maternelle.

Le dernier Atelier (notre photo) portait sur le BAFA/BAFD (formation, métier d'animateur, financements possibles) avec un Directeur d'accueil de loisirs.



Atelier jeunes Pour se faire la main



C'est l'occasion pour les 14-17 ans de vivre une première approche de mise en situation professionnelle.

Cet atelier offre aux jeunes de 14 à 17 ans l'occasion de se faire la main avec cette première approche de mise en situation professionnelle et d'être utile pour la collectivité.

Le label « Atelier jeunes » est attribué par le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports.

L'atelier s'étale sur 20 heures hebdomadaires réparties en cinq demi-journées. L'encadrement est assuré par deux animateurs et un référent technique. C'est la commune qui indique la mission à effectuer : rafraîchissement des peintures, aménagement de l'espace communal, aide intergénérationnelle, nettoyage, entretien d'espaces publics... Les communes prennent en charge le matériel nécessaire, ainsi que la bourse de 90€ attribuée à chacun des participants. Baliros et Narcastet seront les premières communes à mettre en place ce dispositif, avec le soutien pédagogique et technique du service Jeunesse de la CCPN.

Renseignez-vous auprès de votre mairie.

des jeunes

Échanges internationaux

Séjour réussi pour 15 lycéens de Navarre

Du 17 au 28 mai 2021, 15 lycéens et 3 professeurs se sont installés au centre PeP64 à Igon. Dans le cadre du programme Erasmus+, ces jeunes lycéens espagnols sont venus du Centre polytechnique intégré de Lumbier (Navarre).

Ce lycée professionnel a commencé son activité d'enseignement en 1962, alors sous le nom d'École du travail. Depuis le début, ce centre fournit un service éducatif de qualité, ouvert aux innovations et aux exigences de la communauté scolaire et sociale. C'est une référence dans la formation des professionnels pour les entreprises du secteur. Le gouvernement de Navarre et

la Communauté de communes Pays de Nay ont travaillé en étroite collaboration. Le suivi a été assuré par Begonia Torres, chargée de mission à la CCPN, pour que cette venue soit un grand succès pour ces jeunes qui préparent un bac professionnel éducation physique-sport. Ils étaient accompagnés de trois enseignants : Arturo Chas, directeur d'établissement et pro-

fesseur de Kayak, Alfredo Goya, responsable des projets de coopération et professeur d'équitation, et Nora Garcia, responsable des stages en entreprises et professeur handisport. Quatre organismes du territoire



15 lycéens de Navarre, préparant un bac professionnel éducation physique-sport, accueillis en Pays de Nay.

Pays de Nay ont accueilli, en stage, un groupe de 5 lycéens et un professeur :

■ Le PeP64 à Igon. Respon-

sable d'établissement : Laurence Guenard.

■ Le Lycée Paul Rey. Proviseur : Jean-Pierre Cauquil.

■ Le Centre équitation le P'tit Ran à Narcastet. Responsable du centre : Mme Lesley Blanc.

■ Le Club Canoë-Kayak Coaraze-Nay. Président : Sébastien Ruiz.

Rappelons que le programme Erasmus+ a pour principaux objectifs de permettre à tous les citoyens l'acquisition de compétences et de savoir-faire utiles à l'exercice d'un métier, de contribuer au multilinguisme et au développement de la citoyenneté européenne.



Kayak et équitation ont été particulièrement suivis avant la cérémonie de clôture de cet échange.

Erasmus Accueil de jeunes par les familles

Le partenariat de coopération entre le service d'éducation et formation professionnelle du Gouvernement de Navarre et la Communauté de communes du Pays de Nay a pour axe principal l'accompagnement des jeunes qui réalisent une mobilité Erasmus+.

Plusieurs jeunes de Navarre ont choisi notre territoire pour réaliser leur mobilité Erasmus+. Les projets ont pu se réaliser grâce à la collaboration des entreprises du territoire qui ont reçu les jeunes en stage, ainsi qu'aux familles qui les ont hébergés durant quelques mois, partageant apprentissage

linguistique, gastronomie, découverte de la région et vie familiale.

Si votre famille souhaite participer au programme en accueillant un jeune, vous pouvez contacter Begoña Torres, en charge des coopérations et échanges au service Jeunesse.



Les familles d'accueil ont été reçues au siège de la CCPN au terme de cette expérience très enrichissante pour tous.

Aides BAFA-BAFD

La CCPN attribue chaque année des aides pour les formations d'animateurs et directeurs de centres de vacances et de loisirs (BAFA-BAFD), à hauteur de :

- 200 € (pour les stages de formation en pension complète).
- 150 € (pour les stages de formation en externat).

Cette aide s'adresse aux jeunes de 17 à 25 ans qui résident sur le territoire de la Communauté de communes.

L'aide financière de la CCPN est versée à l'organisme de formation, dans le cadre d'une convention et est ainsi déduite du coût de la formation.

Pour tous renseignements et retrait du dossier de demande d'aide, contacter le service Jeunesse de la CCPN.

Habitat

Ouverte en 2012, à Bordes, à proximité d'Aeropolis la résidence Terre d'Envol propose 43 appartements (61 places, en comptant les espaces de colocation à 2 personnes) aux jeunes qui travaillent ou étudient sur le territoire. C'est l'association « Habitat Jeunes Pau Pyrénées » qui en assure la gestion.

Deux bâtiments bien conçus, aux conditions particulièrement adaptées aux jeunes : grande souplesse d'utilisation, prix du loyer modéré (quand on bénéficie de l'APL), chambre individuelle dotée d'une vraie salle de bain et d'une kitchenette individuelles. Dans le grand espace commun de vie, au rez-de-chaussée, il y a même une grande cuisine pour des repas collectifs. Deux animateurs sont présents de 16h00 à 22h00. Un veilleur de nuit assure, une présence et la sécurité des locaux.

Terre d'envol aide les jeunes à décoller



La création d'un potager : un loisir sous forme d'apprentissage pour ces jeunes en formation.

DIVERSITÉ

Structure de proximité en milieu rural, Terre d'Envol est une bonne solution pour les jeunes en formation ou en alternance. Les profils, formations et métiers sont divers : ils sont employés à la Poste, dans un fast-food, chez un coiffeur, un pépiniériste... Pour la moitié d'entre eux, les jeunes suivent le cursus au CFAI (Centre de Formation des Apprentis pour l'Industrie). C'est donc une

structure fondamentale pour le site Aeropolis, le Centre de formation et les nouvelles entreprises. C'est aussi une réalisation phare de la politique Habitat et Jeunesse de la CCPN qui soutient financièrement la résidence Terre d'Envol depuis l'origine.

MÊME UN POTAGER

Parmi les résidents : Bertrand, 20 ans, BTS concept Process et réalisation des produits ; Arthur, 21 ans, de la périphérie de Toulouse, 1^{ère} année d'école d'ingénieur ; Étienne, 23 ans, d'Hagetmau, 3^e année d'école d'ingénieur ; Marlène 21 ans, d'Esquiule, 1^{ère} année d'école d'ingénieur ; Ashley, 19 ans, de Bayonne, BTS d'aménagement paysager, en stage chez un pépiniériste. Et jusqu'à Alanna, 23 ans, partie de son Brésil natal depuis 2019. Après un diplôme de Génie mécanique à Rouen, elle termine son diplôme de Génie aérospatial par un stage chez Safran. Quelques-uns ont trouvé des loisirs à proximité : rugby, pétanque, hand... D'autres se sont investis dans la création d'un (petit) potager, à partir des graines fournies par « Le jardin de Michel » à la résidence Michel Hounau à Pau.

Insertion-emploi

Trois outils pour aider à l'insertion-emploi

La CCPN a engagé dès le début de ce mandat, dans la continuité du précédent, une analyse et un renouvellement de ses dispositifs de compétence et d'intervention dans le domaine de l'emploi et de l'insertion professionnelle.

La Mission Locale et Pôle Emploi, situés au centre de Nay, au sein de la Mairie, sont des partenaires depuis les débuts de la Communauté de communes. La CCPN vient d'élargir et de renforcer sa palette d'actions avec la mise en place d'un Plan local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) sur le territoire.

Pôle Emploi

Le travail de Pôle emploi se structure autour de quelques objectifs opérationnels et un engagement commun CCPN-Pôle Emploi : partager la situation du marché du travail sur le territoire et s'engager dans des actions communes au niveau local :

- développement local, besoins et perspectives de recrutement local
- repérage des besoins de formation des demandeurs d'emploi
- organisation de forum emploi ou formation
- co-construction des actions avec les acteurs locaux tels que la Mission Locale et le PLIE.

Autre point important : l'appui aux collectivités dans leur recrutement ou renouvellement de contrats aidés.

La CCPN met des locaux à disposition de Pôle Emploi.

Contact : 3949

Mission Locale pour les Jeunes et pour l'Emploi

La Mission Locale porte sur l'accueil, l'information, l'orientation et l'insertion socio-professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans (le public étant exclusivement des jeunes de 16 à 25 ans).

Mission

Accompagner les jeunes dans leur quête d'emploi, de formation et leur permettre d'accéder à une certaine autonomie en mobilisant pour cela un réseau de partenaires (entreprises, branches professionnelles, collectivités, organismes de formation, Chambres consulaires, etc.).

La CCPN apporte un soutien financier important à la Mission Locale (70 000 € par an) et met des locaux à disposition.

300 jeunes accueillis

Voici quelques chiffres sur l'activité 2019 de

la Mission Locale.

La population active des 15-25 ans représente 1070 personnes.

Sur le territoire, on dénombre 310 demandeurs d'emploi chez les 15-25 ans.

En 2019, près de 300 jeunes ont été accueillis et accompagnés par la Mission Locale dont 118 nouveaux jeunes en premier accueil.

51 % viennent pour une recherche d'emploi. 110 jeunes ont signé des contrats de travail dont 33 en CDI.

Contact : 09 70 72 01 63
ou 06 32 42 99 14

Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)

Le PLIE, c'est un accompagnement de proximité pour l'accès à la qualification et à l'emploi

Le PLIE œuvre autour de trois axes :

- l'accompagnement vers la qualification et l'emploi durable ;
- la mobilisation du tissu économique qui permet de mettre en relation les employeurs locaux et les personnes accompagnées ;
- l'ingénierie de projets et l'animation territoriale qui permettent d'accompagner les initiatives locales en termes de mutation de l'emploi, de reconversion, de formation et de besoins nouveaux.

Qui peut bénéficier du dispositif du PLIE Béarn Adour ?

Vous pouvez être orienté par Pôle Emploi, les travailleurs sociaux, les CCAS et CIAS, les associations et organismes d'insertion, les élus, les Missions locales, Cap Emploi, etc.

Le dispositif s'adresse :

- aux demandeurs d'emploi de longue durée (plus de 12 mois d'inscription à Pôle Emploi)
- aux personnes sans activité stable depuis plus de 24 mois



Régulièrement, la Mission locale, Insertion emploi Béarn Adour et l'ERIP organisent des ateliers d'information. Ce jour-là, dans le respect des gestes barrière (distance et masque), la réunion portait sur la validation des acquis de l'expérience (VAE) et le compte personnel de formation. Intervenantes : Brigitte Lavergne chargée de mission CIBC et Annick Dillenseger, responsable de l'ERIP.

- aux bénéficiaires de minima sociaux
- aux demandeurs d'emploi de 50 ans et plus
- aux travailleurs en situation de handicap
- à toutes les personnes rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi.

Quand vous intégrez le PLIE, vous trouverez :

- un interlocuteur unique qui vous recevra au minimum une fois par mois
- un accompagnement individualisé favorisant la coconstruction d'un parcours professionnel
- la mise en œuvre rapide d'actions individuelles ou collectives répondant aux besoins de chacun
- un suivi personnalisé durant 6 mois après la reprise d'un emploi ou d'une entrée en formation qualifiante.

Le PLIE Béarn Adour c'est :

- 3 référentes de parcours, conseillères en évolution professionnelle
- 1 facilitatrice des Clauses sociales et 1 chargée de relations entreprises
- 1 coordonnateur, chargé de projets.

Basée à Nay, l'accompagnatrice PLIE a également commencé à tenir des permanences mensuelles dans les communes d'Assat, d'Asson et de Lestelle-Bétharram).

Contact : 06 24 07 06 29

Pour s'informer L'ERIP

L'Espace Régional d'Information et de Proximité, cofinancé par la Région Nouvelle-Aquitaine et le Fonds Social Européen, est gratuit et ouvert à tous publics : jeunes suivis par la Mission Locale, collégiens, lycéens, étudiants, demandeurs d'emploi, salariés, salariés en arrêt maladie, et bénévoles.

Il a deux missions principales :

- être un espace de premier accueil et de première information sur la formation, les métiers et l'emploi.
- proposer des ateliers, des animations sur l'orientation, la découverte des métiers et l'offre de formation régionale, faire connaître les ressources en recrutement du bassin d'emploi, l'accès à l'information, le développement des compétences en coanimation avec des partenaires.

Plus spécialement à l'attention des jeunes, l'ERIP propose des pistes pour son orientation, comment rédiger un CV... Prendre rendez-vous à l'ERIP de Nay : 09 70 72 01 63 annick.dillenseger@mljpau.fr

Focus PLIE

« Établir des liens entre les demandeurs d'emploi formés et les entreprises »



Accompagner, d'une manière personnalisée, des personnes pour les amener à retrouver un emploi durable.

C'est le travail de Rachel Castaing, référente pour le PLIE.

Certains de ces demandeurs d'emploi sont marqués par les épreuves de la vie qui les ont éloignés de l'emploi. D'autres ont simplement échoué dans leurs démarches personnelles et sont à la recherche d'un accompagnement pour retrouver un emploi.

Un plan d'action va donc se construire avec la personne, de façon adaptée à sa situation et à son projet professionnel.

« On pourra, par exemple, déterminer les compétences à acquérir pour répondre aux besoins des entreprises du secteur visé. Un projet de formation pourra alors

émerger pour développer une qualification », complète Rachel Castaing.

REBONDIR

Il s'agit aussi de les aider à retrouver la confiance en soi, après des périodes plus ou moins longues sans activité professionnelle. La participation à des ateliers collectifs permet ainsi de retrouver une image de soi plus positive et le sentiment de son utilité. Ici, l'intervention de professionnels et le recours à de multiples techniques (coaching) dotent les personnes de ressources supplémentaires pour leur recherche d'emploi.

« En parallèle, sont organisées des visites d'entreprises pour découvrir des secteurs professionnels du territoire et rencontrer des dirigeants de structures, potentiels employeurs. Une occasion de découvrir des métiers et de recenser des offres d'emploi ».

LES RESSOURCES

La construction de projet, avec formations adéquates, se fait donc en lien avec les besoins des entreprises ou du secteur, bien identifiés par l'équipe du PLIE. Celle-ci dispose d'un réseau de partenaires et d'entreprises, qui s'impliquent dans les

questions d'insertion. « Notre atout est de bien connaître le territoire et les entreprises. Nous pouvons ainsi identifier des ressources auxquelles on ne pense pas. Et connaître les entreprises qui recrutent et quel type de formation en découle ».

UN POINT COMMUN À TOUS CES PARCOURS ? « La motivation ! C'est, dans tous les cas, un élément déterminant ».

La CCPN apporte un soutien financier annuel de 25 000 € au PLIE et met des locaux à disposition au sein de la mairie de Nay.

Trois exemples de retour à l'emploi

■ **Stéphanie, 45 ans, célibataire, sans emploi.** Licenciée, pas de qualification. Après une formation, a été embauchée par une association d'aide à la personne.

■ **Kevin, 30 ans, études arrêtées au Bac.** Manœuvre et petits boulots. S'est retrouvé au RSA. Après l'identification de ses compétences, a suivi une formation qualifiante et trouvé un

poste d'ambulancier, métier lui aussi en forte demande.

■ **Pierre, 55 ans, veuf, licencié.** Échecs dans sa recherche de demandes d'emploi. L'objectif était de trouver un emploi jusqu'à la retraite. Après une formation pour la conduite d'engins spécifiques, et une habilitation « électricité », il a été recruté par une collectivité en contrat aidé.

Économie

« Continuer de renforcer l'attractivité du territoire »



En cette période marquée par la Covid, Serge Castaignau, vice-président en charge de la commission Économie, passe en revue les différents soutiens dont peuvent bénéficier les entreprises, y compris en milieu rural. Il souligne aussi le développement d'Aeropolis qui va offrir de nouveaux services aux entreprises de la zone. Autant d'outils d'attractivité du territoire qui participent à l'implantation et au développement du commerce, de l'artisanat et de l'industrie dans le Pays de Nay.

PARLONS DE L'ACTUALITÉ.

VOUS AVEZ INSTITUÉ DEUX TYPES D'AIDES LIÉES À LA COVID

- La première est une aide exceptionnelle pour les bars et restaurants qui n'ont pu ouvrir et qui ont souffert énormément de la crise. Notre aide marque la solidarité de la Communauté de communes.

IL Y A EU ENSUITE UN FONDS DE SOUTIEN À LA MÉTALLURGIE ET PAS SIMPLEMENT À L'AÉRONAUTIQUE.

- Il concerne les sous-traitants des grands donneurs d'ordre au deuxième ou troisième niveaux. On a donc réfléchi, avec un groupe de travail, à partir d'éléments concrets fournis par l'entreprise, pour établir un règlement. Il y a eu des interventions directes et les avances remboursables. Toutes ces mesures ont été votées à l'unanimité.

AU-DELÀ DE CES AIDES PONCTUELLES, TOUTE UNE SÉRIE D'AIDES PLUS GÉNÉRALES VIENNENT SOUTENIR LES ENTREPRISES

- Nous avons des partenariats avec la

Région et le Département. D'où plusieurs types d'aides : dans le cadre de l'OCMR pour les commerçants et artisans ; les aides à l'immobilier avec le Département, réservé uniquement aux entreprises de production et aux entreprises touristiques et enfin divers dégrèvements d'impôts pour les zones AFR et ZRR (voir l'encadré pour le détail). Plusieurs communes sont concernées par ces dégrèvements, dont Assat-Bordes où est implanté Aeropolis. Un atout supplémentaire pour cette zone.

JUSTEMENT, LA ZONE AEROPOLIS PREND DE PLUS EN PLUS D'IMPORTANCE

- Il faut souligner que depuis que nous en avons repris la responsabilité, cette zone affiche un dynamisme certain. Nous y consacrons énergie et moyens. Cela se traduit par de nouvelles implantations prévues dans la partie nord. Et nous allons mettre, prochainement, en place plusieurs initiatives pour les salariés des entreprises de la zone. (Voir ci-dessous).

Les aides aux entreprises

La CCPN intervient financièrement à différents niveaux pour aider les entreprises de son territoire. Cette intervention est encadrée par la convention signée avec la Région Nouvelle-Aquitaine, chef de file de la compétence économie.

On distingue :

1. Opération Collective de Modernisation Rurale (OCMR)

Sont concernés : TPE, commerces et artisans

Entreprises dont la clientèle principale est le particulier et réalisant moins 1 M€ de CA. Entreprises de préférence situées en centre-bourg

- Aide à la modernisation de leur outil de production et de leur point de vente
- Opérations cofinancées par la Région, l'État et la CCPN à parts égales.

2. Aide à l'investissement immobilier des entreprises de production et des entreprises touristiques

- Convention de partenariat avec le Conseil départemental
- Financement à parts égales.

3. Les aides Covid

- Fonds de soutien à la filière métallurgique et aéronautique
- Fonds local de solidarité aux cafés et restaurants.

4. Les outils d'attractivité du territoire

■ Outre les aides financières indiquées ci-dessus, les entreprises peuvent bénéficier d'exonérations d'impôts, si elles se trouvent dans certaines zones.

Zonage permettant l'exonération fiscale de certaines taxes auprès des entreprises :

- I. AFR (Aides à Finalités Régionales) : Bordes, Assat et Narcastet.
- II. ZRR (Zone de Revitalisation Rurale) pour Ferrières et Arbéost. C'est un enjeu pour les entreprises agricoles.
- III. ZARCOMIR (Zone Rurale pour l'installation de Commerce en milieu rural) pour Labatmale et Saint-Vincent.

■ Offre de services aux entreprises sur Aeropolis : crèche, transport à la demande, technocentre, restaurant interentreprises, etc.

SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE NAY

Contact : François GONNET
Chargé de développement économique
Tél. 05 59 61 11 82
f.gonnet@paysdenay.fr

Le dynamisme d'Aeropolis : nouvelles entreprises et nouveaux services



Le site industriel continue son développement. Plusieurs nouvelles entreprises sont en cours d'implantation.

La zone industrielle manifeste son dynamisme en accueillant de nouvelles entreprises. Le service économie de la CCPN vient de s'y installer.

La zone bouge

- Sur la partie Nord, nouvelles implantations. La proximité de la rocade permet aux salariés d'utiliser directement la rocade pour se rendre au travail.
- Ouverture en 2023 d'un techno-centre qui offrira des services partagés.
- Création d'une conciergerie d'entreprise. C'est un service qui

couvrira l'ensemble des besoins de la vie courante des salariés : courses, démarches administratives, garde d'enfants, réservation au restaurant ou au cinéma, rendez-vous chez le coiffeur, chez le médecin, etc.

- Création d'un vestiaire extérieur pour permettre aux salariés d'arriver à vélo et de se changer.
- Sont également à l'étude des services de mobilités.

Transition énergétique

Photovoltaïque, réseau de chaleur, gaz vert...

La CCPN prépare son Plan Climat-Air-énergie Territorial (PCAET). Pour les territoires, la transition énergétique peut et doit être aussi un axe de développement.

LE PHOTOVOLTAÏQUE

Deux lieux ont été retenus.

■ **À Bénéjacq** sur l'ancien centre d'enfouissement, réhabilité en 2014. Les travaux sont actuellement en cours. Le projet consiste en l'implantation de 4230 panneaux sur une superficie de 2,3 hectares. La production annuelle envisagée est de 2350 MWh, en première année. La puissance d'installation prévue est de 1,9 MW, soit l'équivalent de la consommation de 450 ménages. Le coût du projet est évalué à 1,915 M€. Un loyer sera perçu par la CCPN, comme il est prévu dans le bail signé avec la société ENR 64. Ce site constituera une vitrine pour le territoire avec la mise en place d'actions pédagogiques auprès des scolaires et de tout public.

■ **À Bordes**, sur une partie des parkings d'Aeropolis, sur une superficie de 12 730 m², d'une contenance de 650 voitures. La production représente l'équivalent de la consommation de 360 foyers. Une société d'exploitation dans laquelle la CCPN serait actionnaire (5%) devrait être constituée. La CCPN percevra les fruits de la revente d'électricité en proportion de son capital, un loyer d'occupation du terrain ainsi qu'une partie des recettes fiscales générées.

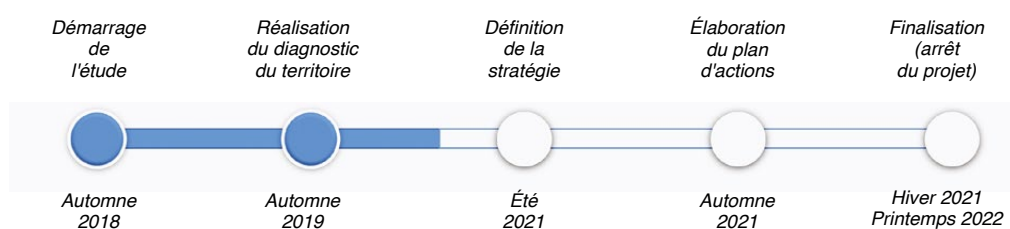
LE RÉSEAU DE CHALEUR

Pour le Pays de Nay, deux réseaux sont à l'étude : à Bordes et, à Nay à proximité de la piscine Nayéo. Le territoire bénéficie de nombreuses forêts communales qui pourraient alimenter ce réseau. Ces projets sont en phase études et montages juridiques.



C'est sur cet emplacement de l'ancien CET de Bénéjacq que seront implantés les panneaux solaires.

AVANCÉE DU PLAN CLIMAT-AIR-ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)



Pour l'étude de ce type de projets, les élus ont visité la centrale en fonctionnement à Saint-Jean-Pied-de-Port, qui fonctionne sous forme d'une coopérative regroupant cinq villages et des particuliers.

LE GAZ VERT, source d'énergie obtenue via la décomposition de déchets, notamment d'élevage, placés dans des méthaniseurs où des bactéries les décomposent pour produire du biométhane. Deux sites privés de méthanisation sont à l'étude ou en cours de construction : Asson et Pardies-Piétat. Ils contribueraient à alimenter un projet de station de distribution de (bio)GNV gaz naturel pour les véhicules, comme il en existe une à Ibos (65).

Espace Info-Énergie

Des conseillers à votre disposition pour la rénovation énergétique de votre logement



En 2018, la Communauté de communes du Pays de Nay, en collaboration avec SOLiHA Pyrénées Béarn Bigorre et le réseau FAIRE, a mis en place un Espace Info-Énergie pour vous accompagner dans votre projet de rénovation du bâti. Cet espace a été remplacé en décembre 2020 par des plateformes de la rénovation énergétique de l'habitat déployées sur l'ensemble du territoire national.

La plateforme est financée par un dispositif de certificats d'économie d'énergie ainsi que par la région Nouvelle-Aquitaine.

2021 est une année de transition durant laquelle SOLiHA assure provisoirement cette mission de service public pour la CCPN, dans l'attente de la mise en place d'une plateforme définitive en 2022.

Le réseau FAIRE a pour objectif de sensibiliser et informer le grand public gratuitement et de manière indépendante sur l'efficacité énergétique : préconisation des travaux, choix des matériaux et des systèmes, analyse de devis, présentation des aides financières et visite à domicile dans certains cas (le conseiller reste juge de sa nécessité).

Afin de faciliter ces échanges, des permanences ont été mises en place à la Maison de Services au Public de Nay : le deuxième jeudi du mois (de 14h à 16h sur RDV) et le troisième jeudi du mois (de 14h à 16h sans RDV).

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter les conseillers au 05 59 14 60 64 en laissant un message vocal ou par mail à infoenergie.bearn@solihha.fr.

Mobilités

Réflexions en lien avec les territoires voisins



La loi d'orientation des mobilités du 24 décembre 2019 vise à transformer en profondeur la politique des mobilités, avec un objectif simple : des transports du quotidien à la fois plus faciles, moins coûteux et plus propres.

Cette loi d'orientation des mobilités a notamment pour objectif de supprimer les trop nombreuses « zones blanches » de la mobilité, en s'assurant que sur 100 % du territoire une autorité organisatrice est bien en charge de proposer des offres de transport alternatives à la voiture individuelle.

Ces alternatives résident aussi bien dans le train, les autocars interurbains, le transport à la demande (le « Petit Bus » sur le Pays de Nay), le covoiturage ou le partage de véhicules et les mobilités douces (vélo, marche...).

Cela concerne les déplacements du quotidien pour se rendre au travail, faire ses achats, amener les enfants à l'école ou pratiquer ses loisirs, ainsi que les déplacements touristiques.

Les territoires qui souhaitent prendre la compétence d'organisation de la mobilité à titre individuel devaient se positionner avant le 31 mars dernier pour devenir autorité organisatrice de la mobilité le 1^{er} juillet 2021.

Une réflexion est engagée par le Pays de Nay avec les autres intercommunalités béarnaises pour l'organisation de la mobilité de demain. Le Conseil communautaire, par délibération du 29 mars 2021, a donc décidé de surseoir à une prise de compétence immédiate pour se donner le temps d'étudier les modalités d'exercice de cette nouvelle compétence.

Dans l'intervalle, c'est la région Nouvelle-Aquitaine qui continue d'assurer le transport scolaire, les transports collectifs interurbains et, en collaboration avec la CCPN, le Petit Bus. La CCPN poursuit son action d'aménagement d'équipements structurants pour le vélo (schéma de mobilité cyclable) ou le covoiturage.

Patrimoine naturel

Participez à l'inventaire Pays de Nay

La Communauté de communes réalise en 2021 un inventaire de la trame verte et bleue du territoire, en partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine. Il reste encore quelques jours pour participer. Vous connaissez des belles prairies, des landes, des zones humides, des arbres creux... ?

Contactez-nous au 07 66 54 17 63 ou par mail : s.caubet@cen-na.org.



Urbanisme et cadre de vie

Soigner les clôtures

La clôture est un élément du paysage et de l'habitat qu'il convient de prendre en compte.

Des recommandations existent dans le cadre de la Charte architecturale et paysagère du Pays de Nay.



La clôture est à la fois une barrière et un trait d'union entre deux espaces de nature différente. Protection contre les nuisances extérieures et les intrusions indésirables, son rôle défensif est généralement symbolique en marquant la limite au-delà de laquelle on porte atteinte au droit de propriété. La clôture a également valeur de symbole. Elle participe avec le jardin à la mise en valeur de la maison. Elle en est la première image sur la rue et parfois même la seule. Elle constitue alors en elle-même le paysage de la rue.

LA CLÔTURE N'EST PAS ACCESSOIRE

Trop souvent considérée comme accessoire, la clôture doit faire l'objet d'un soin aussi attentif que la construction qu'elle accompagne. L'emploi à nu de matériaux nécessitant d'être enduits est notamment à proscrire. Le linéaire de parpaings laissé à nu est excessivement dévalorisant pour le paysage d'un quartier.

Le document d'urbanisme de votre commune peut contenir des règles qu'il vous faut respecter, même si votre projet de clôture n'est pas soumis à formalité d'urbanisme.

DES RECOMMANDATIONS

Par ailleurs, le Pays de Nay dispose d'une charte architecturale et paysagère réalisée par le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE 64).

Disponible sur le site www.paysdenay.fr, rubrique Vivre / Habitat et cadre de Vie / Paysages, elle accompagnera vos projets.

Vous y trouverez notamment un cahier de recommandations dédié aux clôtures.



Lycée des Métiers d'art de Coarraze

Un exemple d'écocitoyenneté

Le Lycée des Métiers d'Art de Coarraze est engagé depuis plusieurs années dans une démarche éco-responsable pour son établissement.

Différentes actions ont été menées au niveau du tri des déchets, de leur réutilisation au sein des ateliers et plus récemment pour le tri des mégots de cigarettes.

Des éco-délégués ont également été formés. En mai dernier, ils ont reçu un diplôme de la part du Lions Club international pour les remercier du travail effectué.

La CCPN, par l'intermédiaire de son éco-ambassadeur, Bertrand Ledin, a accompagné l'établissement dans la mise en place de cette démarche vertueuse.

Le lycée des Métiers d'Art est aujourd'hui un établissement exemplaire en terme d'écocitoyenneté, une référence pour notre territoire.

Restauration du patrimoine

Trois communes aidées

Le programme d'aide à la restauration du patrimoine de la CCPN va soutenir, cette année, les chantiers programmés par les communes de Boeil-Bezing, de Coarraze et de Bruges.

Les projets engagés concernent principalement d'anciens équipements civils développés au XIX^e siècle, des bâtis construits au bord de l'eau pour améliorer l'hygiène et la salubrité publique.

Cette année, il est prévu la restauration du lavoir de Bezing avec un soutien de 3 500 € sur un chantier participatif.

Sont également prévues les remises en eau et préservations des lavoirs Henri IV et du fronton, ainsi que de la fontaine du Salut à Coarraze, avec une contribution de 3 500 € également.

Enfin, la CCPN a attribué une subvention de 1 500 € à la commune de Bruges pour la consolidation du lavoir de la Guiroune, situé dans le périmètre de protection Monuments Historiques de l'église.

Nayart

Une convention renouvelée

La Communauté de communes vient de renouveler, pour trois ans, la convention d'objectifs et de moyens avec l'association Nayart qui gère l'activité de la Minoterie-Centre d'art contemporain à Nay.

L'association organise quatre expositions d'œuvres d'artistes par an et de nombreux temps forts autour de ces créations : rencontres avec les artistes, ateliers pour enfants et adultes, rencontres-débats autour de l'art...

L'association développe également toute l'année des actions de médiation culturelle auprès des enfants de tous âges en accueillant les assistantes maternelles, les centres de loisirs, les scolaires du primaire et du secondaire.

La Communauté de communes a une attention particulière pour l'accueil de ces publics et les animations que l'association propose pour l'éveil culturel et la sensibilisation à la création artistique.

L'association enrichit l'Artothèque de nouvelles œuvres afin de proposer des locations d'œuvres graphiques ou de sculptures aux particuliers, aux collectivités, aux entreprises et aux établissements scolaires.

Cet automne 2021 sera marqué par un projet important autour des arts du feu, avec un beau programme dans lequel seront proposés des expositions, des ateliers, des démonstrations et des conférences.

Le soutien financier annuel de la CCPN à l'Association Nayart est de 10 000 €.

Fibre optique

Elle continue de s'étendre

Le déploiement de la fibre optique se poursuit sur le Pays de Nay avec la pose de tous les nœuds de raccordement optique (NRO) réalisée et plus du tiers des prises construites.

En quelques chiffres :

- 12 120 prises environ à construire sur l'ensemble du Pays de Nay
- 3 307 prises déjà commercialisées
- 1132 prises construites en attente d'ouverture à la commercialisation
- 1 220 prises en cours de construction

2023, c'est la date à retenir. Celle de l'accès au très haut débit, pour l'ensemble des foyers et des entreprises des communes du Pays de Nay.

N'hésitez pas à consulter régulièrement la carte d'éligibilité à la fibre sur le site : <http://thd64.fr> Pour plus d'informations <https://lafibre64.fr/>

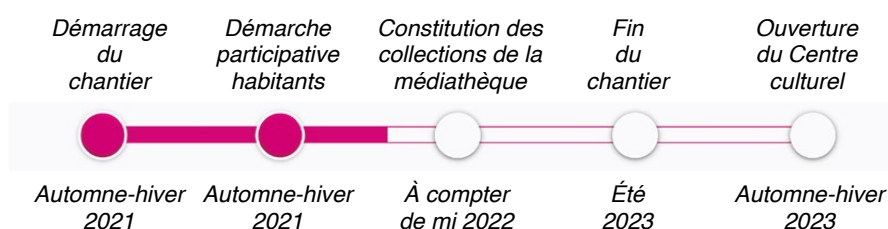
Centre culturel

Deux années de travaux prévues

Les travaux pour ce futur équipement culturel de 2000 m² ouvert au public devraient débuter dans quelques mois et dureront près de deux ans. Ce Centre culturel (voir Les infos n°40) s'ouvrira sur un espace fédérateur, la médiathèque et la ludothèque, autour d'un patio intérieur.

À l'étage, se trouveront les deux salles de spectacle (cinéma et théâtre) de 80 et 180 places. Ce Centre sera le poumon culturel du territoire, un lieu de rencontres, d'échanges et de découvertes, ouvert à tous publics et acteurs du territoire (associations, scolaires et entreprises).

AVANCÉE DU PROJET DU CENTRE CULTUREL (MÉDIATHÈQUE/CINÉMA)





À la découverte de votre territoire

EN MODE ZÉRO VOITURE

Le réseau local de sentiers et itinéraires de randonnées offre du choix : balades loisirs, randonnées plus sportives, randonnées accompagnées en montagne, itinéraires de Grande Randonnée, circuits vélo, circuits VTT, randos équestres...

Développé autour et à partir de la véloroute 81, il se pratique sur plus de 300 km à pied, à cheval, à VTT, vélo et VTC, entre piémont, montagne, plaine et coteaux, que l'on soit en famille avec des enfants ou avec des ados, ou « juste » amateurs de panoramas qui se méritent.

À PIED OU À VÉLO

Plus précisément, 25 randonnées pédestres, d'un niveau allant de « très facile » à « très difficile » sont proposées et conjuguent régulièrement randonnée et découverte du patrimoine.

À vélo, ce sont 6 circuits VTT, 3 circuits VTC et 8 circuits à vélo pour partir en mode zéro voiture à la découverte du Pays de Nay, de ses paysages, ses sites et activités touristiques locales, ainsi que, la véloroute 81 (Bayonne-Perpi-

gnan), qui traverse le Pays de Nay sur environ 25 km du Nord au Sud en longeant le gave de Pau.

Les fiches des itinéraires sont en téléchargement sur www.tourisme-bearn-paysdenay.com, rubrique Sport de nature, en téléchargement sur l'application Cirkwi ou disponibles à l'Office de tourisme du Pays de Nay.

Informations au 05 59 13 94 99 et sur le site tourisme-bearn-paysdenay.com

EN ÉCOUTANT LES SOUVENIRS DES HABITANTS

« Patrimoine en balade » est une petite appli avec un grand cœur : celui des habitants qui racontent leur village, le temps d'une balade !

« Patrimoine en balade », ce sont des balades ponctuées de témoignages d'habitants et de leurs souvenirs, que l'on écoute sur son smartphone. Mais c'est aussi et surtout un regard, à la fois subjectif et sensible, qui est porté sur la vie et le patrimoine locaux.

On marche, à son rythme, on s'émue d'entrer ainsi dans la petite histoire. 3 circuits sont à découvrir sur le Pays de Nay : Les-elle-Bétharram, Arthez d'Asson et

Ferrières.

Côté pratique : télécharger (Appstore ou Playstore) l'application gratuite « Patrimoine en balade » (sélectionner la ou les parcours de votre choix).

AVEC LE PASS'VACANCES

Jusqu'au 31 octobre, prolongez les vacances « maison » et re-découvrez l'offre touristique et de loisirs locale avec le Pass'vacances du Pays de Nay !

Pour la 5^e année, l'Office de tourisme et les entreprises touristiques locales ont offert dès le mois de juin aux habitants et visiteurs le Pass'vacances version 2021.

Cette année, de nouveau, ce sont une vingtaine de sites de visites, activités de loisirs, fermes et restaurants sur le Pays de Nay qui proposent de bénéficier d'avantages sur les prestations mentionnées sur ce mini-chéquier, et ce jusqu'au 31 octobre 2021 (sauf mentions contraires selon les offres).

Disponible gratuitement, auprès de l'Office de tourisme du Pays de Nay.

Tourisme Un magazine pour le Pays de Nay !

La variété de ses paysages, la richesse de ses atouts, ses savoir-faire, sa douceur de vivre, autant de raisons qui rendait indispensable pour le Pays de Nay de se doter de son magazine de destination ! C'est chose faite depuis cette année, avec la toute première version du magazine, à feuilleter et à conserver à portée de main, pour trouver l'inspiration et faire une pause : la Pause Pyrénées !

Magazine disponible gratuitement auprès de l'Office de tourisme du Pays de Nay.

Office de tourisme Un espace rénové et très accueillant



Rénové et agrandi, l'Office de tourisme permet un meilleur accueil des visiteurs. que seront implantés les panneaux solaires.

C'est en février cette année, pour les vacances d'hiver, que l'équipe de l'Office de tourisme communautaire du Pays de Nay a réintégré son bâtiment, rénové et agrandi. Un nouvel espace de travail et d'accueil qui débute dès l'entrée, à l'extérieur en haut des marches, avec une borne d'informations interactive qui fonctionne 7j/7 de 8h à 20h. En entrant dans le bâtiment, l'espace d'accueil, ouvert, permet aux agents de l'Office d'aller directement à la rencontre des visiteurs. Sur la droite, un espace boutique illustre le territoire et prolonge le souvenir des vacances. Sur la gauche, un espace de consultation des brochures et point wifi donne sur la terrasse panoramique où l'on peut également consulter ses brochures ou sa messagerie.

L'Office de tourisme de Tourisme est ouvert le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h, le mardi 9h à 12h et de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Place du 8 mai 1945 64800 Nay
www.tourisme-bearn-paysdenay.com
05 59 13 94 99

Restaurants Ils ont eux aussi leur livret !

Nouveauté pour cette année : un livret reprenant la liste des restaurants et leurs jours d'ouverture (midi et soir) est distribué gratuitement à l'Office de tourisme.

Mis à jour régulièrement, il permet ainsi de trouver facilement l'inspiration et les bonnes adresses pour une sortie en famille ou entre amis !

Agenda Retrouvez les rendez-vous de cette fin d'année

Ces informations sont susceptibles d'être modifiées, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire. Renseignez-vous préalablement auprès des organisateurs ou de l'Office de tourisme du Pays de Nay.

- 09/10 Duathlon Béarn Bigorre à Saint-Vincent,
- 31/10 Dia de los muertos au zoo d'Asson
- 16 et 17/10 21^e édition de Frissons à Bordères
- 26/11 au 19/12 17^e édition de cadeaux d'artistes à la Minoterie de Nay.

Piscine Nayeó

« Période compliquée »



Une activité en dents de scie, des contraintes sanitaires lourdes : la période est compliquée pour Nayeó.

Marc Dufau, vice-président, en charge de la commission Jeunesse, Culture et Associations, fait le point.

LA PÉRIODE N'A PAS ÉTÉ FACILE...

- Oui, suite à la pandémie, la piscine a été contrainte de fermer ses portes aux différents publics le 15 mars 2020. Nous avons pu ouvrir, avec des contraintes sanitaires lourdes et sur réservation, le 7 juin 2020 à certaines activités, ainsi qu'aux nageurs. Mais nous avons été contraints de fermer à nouveau le 15 octobre 2020.

Le 17 décembre 2020 nous avons repris uniquement les écoles de natation et le 4 janvier les scolaires pour quinze jours. Impossible dans ces conditions de proposer un service cohérent.

ET AUJOURD'HUI ?

- Nous avons respecté les trois phases de déconfinement avec une ouverture progressive : sco-

laires (3 mai), écoles de natation (19 mai) et enfin le public (9 juin). Le 21 juillet, le pass sanitaire est devenu obligatoire (pour les +18 ans) pour entrer à Nayeó. La fréquentation du public en juillet a beaucoup chuté, de 50% par rapport à 2019.

Nous avons cependant accueilli plus de 200 jeunes sur nos stages d'une semaine sur la période estivale.

QUELS SONT LES PROJETS DE LA PISCINE NAYÉO POUR LES PROCHAINS MOIS OU LES PROCHAINES ANNÉES ?

- Les publics vont retrouver une piscine embellie.

Nous avons profité de la fermeture de l'établissement pour redonner un coup de jeunesse à la structure. Les peintures intérieures et

extérieures ont été réalisées par le personnel de Nayeó. C'est un travail de grande qualité qui a été réalisé, digne de professionnels. De plus, dès que cela a été possible les agents ont également été affectés aux différents services de la CCPN pour renforcer les équipes. Le prochain projet que nous étudions est la réalisation d'un espace extérieur, qui serait en place à l'horizon 2022. Il s'agit d'une structure aménagée pour les enfants qui propose des jeux arrosés et rafraîchissants. Un équipement qui manque aujourd'hui dans notre offre.

LE MOT DE LA FIN ?

- La période est compliquée pour tout le monde, bien sûr, et Nayeó a été le service le plus impacté par les mesures sanitaires imposées. Cependant toute l'équipe Nayeó reste très motivée et sera ravie de vous accueillir à nouveau dans notre belle piscine « rafraîchie » pour retrouver les différentes activités que nous serons en mesure de proposer !

Espace de Vie sociale du Pays de Nay

La rentrée

L'Espace de Vie Sociale (EVS) est un lieu d'animation ouvert à tous proposant un accès informatique, des activités et des services à finalité sociale, éducative ou de loisirs, ainsi qu'un accompagnement pour des projets individuels ou collectifs (animations, loisirs, informations, atelier d'échanges de pratiques...).



L'initiation et le perfectionnement en informatique font partie des nombreux ateliers proposés.

L'EVS fait particulièrement appel à la solidarité, l'entraide afin de favoriser le mieux vivre des habitants et les impliquer dans les projets menés. Les actions encadrées par des professionnels et des bénévoles peuvent être régulières ou ponctuelles. Le programme ci-dessous est non exhaustif. Il évolue en fonction des besoins, des demandes et des projets des habitants.

ACTIVITÉS POUR TOUS

- Marche active : les lundis de 9h à 11h
- Conversation en anglais : les vendredis de 17h à 18h
- Jardin partagé : 2 parcelles encore disponibles pour les familles intéressées
- Ateliers de cuisine et de pâtisserie : semaine du goût du 11 au 17 octobre 2021
- Journée sport-santé pour tous : samedi 18 septembre à Lestelle-Bétharram
- Atelier d'échanges et d'information avec la ligue contre le cancer : lundi 27 septembre à 10h30 et à 14h dans le cadre d'Octobre Rose
- Ateliers d'initiation et de perfectionnement en informatique

ACTIVITÉS SENIORS

- (fréquence 2 heures par semaine)
- Ateliers mémoire : les jeudis de 9h30 à 11h30 du 16 sept. au 2 déc. 2021

- Ateliers Form'équilibre : les jeudis de 9h00 à 10h30 et de 10h30 à 12h du 7 octobre au 13 janvier 2022
- Ateliers informatique : les jeudis de 14h à 16h du 9 sept. au 14 oct. 2021
- Ateliers à venir : nutrition santé et yoga du rire
- Semaine bleue : animations, ateliers, visio-conférence, jeux intergénérationnels du 4 au 10 octobre 2021.

ACTIVITÉS FAMILLE

- Sortie famille, journée du 27 octobre
- Atelier nature parents-enfants le 3 novembre de 10h à 12h
- Spectacle « Débranche-toi » sur les comportements face aux écrans et aux réseaux sociaux le 3 décembre à 20h30 (lieu à confirmer).

Espace de Vie Sociale du Pays de Nay
Chemin des Coteaux 64800 Nay
Ouvert du lundi au vendredi et le samedi en fonction des activités
05 59 61 11 82 (touche 1)
www.paysdenay.fr

Petite enfance

Lieu d'Accueil Parents Enfants (LAEP)

Dédié à la rencontre et aux échanges entre parents, le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) propose un espace convivial adapté aux tout-petits, différent de la maison et qui permet de se ressourcer, de faire une pause, de rencontrer d'autres parents et d'échanger avec eux sur son expérience et ses attentes.

La fréquentation est gratuite, sans inscription et chacun vient au rythme qui lui convient et le temps qu'il souhaite. Dans l'intérêt de la relation parentale et de la sécurité affective de l'enfant, le parent ne peut s'absenter durant l'accueil et l'enfant reste sous son entière responsabilité.

L'accueil est assuré par trois professionnelles présentes en binôme et garantes des valeurs et des règles spécifiques au LAEP (convivialité, rencontre, détente, confidentialité des échanges et anonymat des usagers).

L'absence d'activité organisée laisse place à l'imaginaire et aux jeux mis à disposition dans l'espace collectif. Ce principe permet de laisser libre court à l'enfant de mener ses propres expériences et de partager un moment avec les autres enfants.

Le LAEP accueille tous les parents d'enfant(s) de moins de six ans (ou adultes ayant un lien familial avec l'enfant) les mercredis matin de 9h30 à 11h30, hors vacances scolaires et jours fériés. Les futurs parents sont également les bienvenus.

Renseignement : 05 59 92 96 93 ou 06 37 18 30 38
ram@paysdenay.fr
www.paysdenay.fr

Partenariat

Convention territoriale avec la CAF

La CCPN vient de signer avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) une Convention territoriale globale (CTG) pour une durée de 4 ans. Les communes et syndicats du territoire gestionnaires d'accueils de loisirs sans hébergement en sont également signataires.

Cette convention succède au contrat Enfance jeunesse.

La CTG est une démarche stratégique partenariale qui a pour objectif d'élaborer le projet de territoire pour le maintien et le développement des services aux familles. Elle s'appuie sur un diagnostic partagé avec les partenaires concernés pour définir les priorités et les moyens dans le cadre d'un plan d'actions.

La CTG couvre notamment les domaines d'intervention suivants de la CCPN :

- petite enfance
- enfance
- jeunesse
- parentalité
- animation de la vie sociale
- logement
- ludothèque.

Les financements de la CAF pour le fonctionnement et les activités de ces services sont désormais regroupés dans cette convention globale.

Espace France Services

Pour simplifier les services au public

La commune de Nay est engagée dans un projet de labellisation de la Maison de services au public (MASP) en « Espace France Services » (EFS) pour l'année 2021, dans le cadre du dispositif gouvernemental d'amélioration de l'accessibilité et de la simplification des services au public.

La Communauté de communes s'est associée, par délibération du 24/02/2020, aux côtés de la ville de Nay, à cette démarche et à ce projet d'Espace France Services

Le Conseil communautaire a approuvé, par délibération du 15 mars 2021 la participation de la CCPN au financement de cet espace de services publics, au titre du bassin de vie quotidienne intercommunal couvert, à hauteur de 20 000 € par an, pour une durée de 3 ans.

Actu

Connectez-vous à l'info Pays de Nay



La Communauté de communes adhère à la plateforme IntraMuros qui permet ainsi aux 29 communes du territoire de bénéficier de cet outil de communication dédié à la vie quotidienne des habitants.

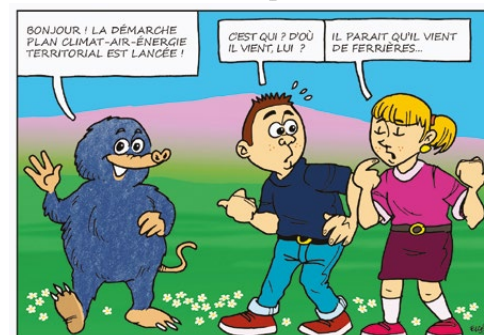
Grâce à cette application mobile gratuite, les communes et l'intercommunalité communiquent sur l'actualité, les événements, la vie associative et les points d'intérêts du territoire.

Vous pouvez ainsi suivre la vie du territoire, recevoir des notifications sur les événements, participer à des sondages, signaler un problème...

Téléchargez l'application sur votre smartphone, depuis le PlayStore ou l'Apple Store, puis sélectionnez la ou les communes du Pays de Nay dont vous souhaitez suivre l'actualité.

Desman

Au fil des pages



Le symbole du desman accompagne désormais le journal de la CCPN comme petit fil conducteur de ses articles, ainsi que de la thématique environnement-climat qui va se concrétiser au travers du Plan climat air énergie territorial (PCAET) de la Communauté de communes.

Avec sa trompe préhensile, ses grandes pattes palmées et griffues, le desman est un des mammifères les plus mystérieux de la planète. Surtout actif la nuit, il vit dans des ruisseaux secondaires, jusqu'à 2 200 mètres d'altitude.

C'est une espèce endémique des Pyrénées, marqueur d'eaux pures. En 2010, un plan national d'actions et un programme de sauvegarde européen ont amélioré son statut de conservation sur l'ensemble des Pyrénées. Il est aujourd'hui classé espèce vulnérable, après avoir été classé espèce menacée. Le surnom du desman est le rat-trompette.

Les talents et les idées des gens d'ici

De jeunes créateurs d'entreprise continuent de manifester leur créativité. Ils se sont fait un nom dans des domaines très particuliers : chaussures sur mesure, informatique, ébénisterie d'art...

Entelekia Tester avant la mise en service

L'IDÉE. *Tester, par des logiciels dédiés, la mise en service d'un projet industriel avant son démarrage. Cela s'appelle le « commissioning ». C'est dans ce domaine plutôt pointu qu'intervient l'entreprise Entelekia, forte de l'expérience et de la spécialisation de ses fondateurs.*

Ces derniers ont développé un logiciel du nom de Proverlis, utilisé aussi bien dans le domaine pétrolier que pour toute autre infrastructure industrielle. Son but : sur les projets, répertorier tous les équipements afin de les tester selon une méthodologie adaptée. Proverlis permet ainsi « de préparer les activités de test et à faire le suivi en notant ce qui va et ce qui ne va pas ». Voilà qui est intéressant pour un industriel ou un chef de projet. C'est pour répondre à la demande que Jonathan Mathevon, avec deux associés, Renaud Gouy et Anthony Vissière, vient de créer la société Entelekia. Installée dans le technocentre de la CCPN à Aeropolis, l'entreprise peut se développer dans des conditions d'hébergement idéales : salle de formation, réseaux, services transport...

CHEZ LES PÉTROLIERS

Les trois associés ont une grande expérience du « commissioning » à travers les projets d'un grand groupe pétrolier. Jonathan Mathevon est familier du logiciel spécifique utilisé par ce groupe. Il en est, depuis 15 ans, l'un des spécialistes. Il a mené la formation et l'installation de cet outil à travers le monde. Du Yémen aux Pays-Bas, en passant par l'Arabie Saoudite. Et pendant 7 ans, il a été consultant pour l'utilisation de ce logiciel pour un très important projet de forage, en Australie, à 900 km de Darwin. « C'est là que j'ai vu les limites de l'outil, car il n'utilise pas les technologies d'aujourd'hui : tablette et cloud. Sans cloud, les utilisateurs, dans le monde, ne peuvent pas centraliser l'information ». Autre limite de l'outil : la consommation exponentielle de papier. Elle peut atteindre 500 000 feuilles de papier par an pour les résultats des tests ! Comme ce fut le cas en Australie.

DE LARGES SECTEURS

Jonathan et son équipe ont alors développé une application Web et tablette qui s'interface



Jonathan Mathevon (à droite) en compagnie d'un de ses associés, Anthony Vissière.

avec ce même logiciel. Mais ils ont également déployé leur expérience de terrain et software dans des secteurs qu'ils ne connaissaient pas particulièrement. Comme ce travail, chez un fabricant de pâte à papier, dans la recherche d'économies d'énergie, pour la partie fabrication. Ce client a pu ainsi à la fois, réaliser des économies et bénéficier d'une large subvention d'EDF dans le cadre des certificats d'économie d'énergie (CEE).

DISPONIBILITÉ

Dans des domaines qui lui sont plus habituels, Entelekia compte, parmi ses clients, des raffineries aux États-Unis et en France ainsi que

l'italien Renco. Celui-ci a bénéficié d'une solution, en trois jours, pour un problème sur son site en Arménie. « Cette disponibilité est aussi l'un de nos atouts. Quand il y a un problème, nous sommes capables de nous mobiliser, sur-le-champ, sans compter les heures ».

LES ATOUTS

Le principal atout d'Entelekia : sa double compétence. Elle allie expérience du terrain et connaissance des chantiers au travail de développeurs. « Ce qui fait toute la différence, au contraire d'autres développeurs qui n'ont pas l'expérience de l'utilisateur. Nous, nous pouvons adapter cet outil à une situation donnée, pour qu'il soit utilisable tant par le directeur que par l'opérateur ».

RÉALITÉ VIRTUELLE

C'est dans cette optique que Entelekia, outre le travail sur l'ajout des dernières technologies, offrira, bientôt, à ses clients une autre possibilité : la réalité virtuelle. « On pourra ainsi visualiser le projet sans prendre l'hélicoptère ! ».

Entelekia
Commissioning solutions
Aeropolis Tél. 06 44 39 21 58

Le Soulor 1925 La chaussure sur mesure

L'IDÉE. *Fabriquer des chaussures sur mesure, en Béarn, à la main, avec des ouvriers et des cuirs français... Et démontrer ainsi que l'idée n'était pas si folle puisque, cinq ans après, l'entreprise emploie 10 salariés et vend ses produits jusqu'en Asie ou en Amérique du Nord.*



Stéphane Bajenoff et Philippe Carrouché ont réussi leur pari.

Il faut dire que Le Soulor 1925 est une marque particulière à plus d'un titre. Pas seulement parce qu'elle est labellisée « Entreprise du patrimoine vivant ». Ni parce qu'elle est ins-

tallée sur un créneau a priori plutôt limité. À vrai dire, sa jeune vie ne se résume pas à une simple histoire de cuir et de savoir-faire après la reprise d'un atelier à Pontacq. Son parcours et son développement sont atypiques. À commencer par la niche choisie : celle de chaussures robustes et personnalisées pour les travailleurs (montagnard, bergers), les randonneurs et aussi les citadins.

APPEL AUX AMIS

La méthode pour réunir le capital social est également peu commune. Il est issu du « love money », c'est-à-dire d'amis et de connaissances qui ont misé quelques milliers d'euros. « Parce qu'ils croyaient à la création d'emplois sur ce territoire » affirme Philippe Carrouché qui, avec Stéphane Bagnoff est l'un des deux fondateurs-dirigeants. Et cette confiance est d'autant plus méritoire que les deux viennent de métiers bien éloignés de la fabrication de chaussures. Le premier est ingénieur agricole de formation. Le second, ancien responsable dans une grande enseigne de sports-loisirs.

CHASSER EN MEUTE

Et que dire de la démarche commerciale ? « Au début, nous avons pratiqué la « chasse en meute ». Elle n'a été possible que parce que

les entreprises du territoire les plus établies (comme Laulhère) ont joué le jeu en s'associant, ponctuellement, le temps d'un salon, avec des entreprises plus jeunes comme nous ». Stratégie payante pour Le Soulor 1925. Ainsi par sa présence au MIF à Paris (Salon du Made in France) comme aux championnats du monde de tonte de mouton, qui se déroulaient en France, le bouche-à-oreille a fonctionné, avec commandes à la clef.

« CE QUE NOUS SOMMES »

Autant de particularités qui sous-tendent la philosophie de l'entreprise, fondée sur des valeurs humanistes peu répandues : la création d'emploi, la transmission du savoir-faire entre anciens et jeunes, l'accueil des Compagnons du Devoir, la volonté farouche de fabriquer avec des cuirs locaux, la référence à la culture béarnaise. Le choix du logo, avec le Col du Soulor, résume bien cette philosophie. Le col n'est sans doute le plus connu. On ne voulait pas faire prétentieux. Nous sommes modestes, mais fiers de faire nôtre le dicton béarnais qui dit : « Qu'èm ço qui èm » (nous sommes ce que nous sommes). Ni plus ni moins.

SUR INTERNET

Cette fidélité aux racines n'est pas, pour autant, synonyme de passéisme. Car Le Soulor 1925 utilise à plein les possibilités d'Internet pour les commandes. Via une grille millimétrée que vous trouvez sur

le site, vous dessinez le contour de vos pieds et personnalisez complètement votre chaussure en choisissant cuir, couleur des lacets et de la semelle... Avec, bien sûr, le résultat final que vous visualisez en 3D.

« En venant visiter notre Atelier à Nay, le client peut aussi vivre une expérience d'achat unique. Il choisira certes son modèle mais, aussi, sa rigidité (travail, rando, loisir), les cuirs et matériaux associés (feutre de bérêt, linge de chez Moutet...) et son type de semelles ».

GRATUITÉ POUR L'APRÈS-VENTE

Dernier point fort, la gratuité du service après-vente. Ici, quelles que soient les transformations ou les réparations demandées, elles sont offertes (le ressemelage reste, lui, facturé). Au bord du gave, ainsi « flotte cette entreprise » selon les mots même d'un fondateur. Mais pour cet « Atelier français de fabrication de chaussures » comme il se nomme lui-même, on pourrait plutôt dire, que « ça marche ! ».

Le Soulor 1925. Nay
Tél. 09 77 79 03 26
contact@le-soulor1925.com

Atelier Kwantiq Des meubles d'émotions

L'IDÉE. *À partir de sa conviction profonde que le meuble raconte « quelque chose, parce qu'il ne s'agit pas de simples bouts de bois », Jérémie Lopez, ébéniste d'art, a signé déjà bon nombre de réalisations. Il peut ainsi aligner : sa propre collection de meubles, des créations sur mesure (objets d'art, architecture d'intérieur), des scénographies pour l'évènementiel. Point commun de toutes ses créations : ce sont des « ensembles d'émotions variables ».*

Depuis toujours, Jérémie Lopez rêve d'imprimer son empreinte sur son métier, autour de quelques axes fondamentaux, qui, justement, expliquent bien cette notion « d'émotions variables ». Sa démarche est placée sous le signe de l'opposition. Des oppositions multiples, sources de création : entre le rationnel (les sciences, les mathématiques) et l'imaginaire, ou entre le style ancien et le style moderne. « On peut ainsi redonner à des meubles anciens une nouvelle écriture et un habillage contemporain ». Dualité encore dans son choix des matériaux : ceux qui sont vivants, car issus de la terre (le bois, ou le cuir, y compris la peau de poisson) et les matériaux modernes, inertes, comme le carbone. Dans le même esprit d'opposition, malgré sa préférence pour l'exotisme

(nacre noire de Tahiti, ébène du Gabon, padouk, acajou...), il a, depuis son retour au pays, décidé d'ennobler le platane. « Un bois banal que l'on peut transformer en quelque chose de rare ».

UNE PHILOSOPHIE DE LA CRÉATION

Et ces émotions variables, alors ? Rien de magique ! Jérémie Lopez réveille quelques-uns de nos cinq sens pour faire naître l'émotion. Par la vision d'abord, comblée par l'harmonie des proportions qui repose sur des savoirs anciens comme le nombre d'or et la géométrie sacrée. Par le toucher ensuite et le plaisir sensuel de caresser un bois précieux ou d'appréhender, tactilement, du métal. Et, enfin, pour faire bonne mesure, la surprise intellectuelle, quand on découvre que c'est un mécanisme moderne qui actionne un tiroir secret.

LA MAIN ET L'ÉCRAN

Si toutes les créations partent d'un croquis, à la main, sur un carnet noir, elles seront finalisées, sur écran, via un logiciel de modélisation qui utilise la volumétrie tridimensionnelle virtuelle. La puissance de l'outil 3D permet ainsi de se projeter vers l'avant et d'aboutir rapidement à la vision concrète du projet. Autre point fort de Kwantiq, l'atelier qu'il a créé à Paris : la mise au

point d'une matière inédite et surprenante : le cuir de carbone. Dénudé de résine en surface, le carbone devient tactile, sensuel, il joue avec la lumière et ses reflets.

PASSION INTACTE

Scolarité à Saint-Cricq (Pau), Brevet des métiers d'art à Coarrazze, Diplôme des métiers d'art à la prestigieuse école Boule, à Paris, Jérémie Lopez est revenu au pays, après 15 ans passés à Paris. Période créative. Il a signé des collections de meubles et expérimenté des combinaisons créatrices, comme cette table qui allie cote de mailles inox, cuir de carbone, feuille d'argent, acajou, ébène. Ou des accessoires pour haute couture comme cette ceinture en ébène, acajou, cuir, laiton. Sans oublier du mobilier pour des bureaux ou des salons privés de banques, des décors de scénographie pour des soirées événement.

DANS L'EN-BUT

Revenu en Béarn, sa passion est intacte et les clients parisiens lui sont toujours fidèles. Auxquels s'ajoutent, localement, de nouveaux. Ce qui séduit surtout ces derniers, c'est l'application de cette philosophie créatrice qui peut s'adapter à chaque demande. Comme dans le Gers, pour ce décor de bar fréquenté par des rugbymen. Les bouteilles y sont rangées dans



Jérémie Lopez : la passion d'allier l'ancien et le moderne.

un espace-ballon de rugby qui... s'échappe dans l'en-but.

MARIAGE PLUTÔT QU'OPPOSITION

Ah oui, on allait oublier. Au terme d'opposition, Jérémie Lopez préfère celui de mariage. « Le mariage du geste ancestral et de l'innovation, pour imaginer les meubles de demain en s'inspirant de l'héritage d'hier. »

Atelier Kwantiq
Lestelle-Bétharram
Tél. 06 76 29 43 62